



Emor (413)

וַיֹּאמֶר ה' אֶל מֹשֶׁה אָמַר אֶל הַכֹּהֲנִים בְּנֵי אַהֲרֹן וְאָמַרְתָּ אֲלֵהֶם
 « **Dis au Cohanim, fils de Aharon, et tu leur diras** »
 (21, 1)

Nos Sages nous enseignent que la répétition du verbe '« **Dire** » vient: Pour mettre en garde les grands sur les petits. Les adultes ont une responsabilité de veiller à ce que les petits aussi se conforment à la Volonté de Hachem. Cela évoque le principe de l'éducation. Mais le terme employé, « *Léazhir* », (mettre en garde) de la même racine que « *Zohar* », « **lumineux** », suggère aussi le sens de « **Faire briller** ». Aussi, l'enseignement prend le sens de : Pour faire briller les grands sur les petits. Cela signifie que lorsqu'un adulte éduque un enfant, il doit essentiellement insister sur la dimension positive de la transmission, montrer à l'enfant son potentiel lumineux intrinsèque, ses qualités et sa richesse intérieures. Lui montrer également, le côté positif et lumineux de l'enseignement. Le fait de se conformer à la Thora va l'éclairer, lui apporter de la lumière et du bien dans sa vie. Un tel enseignement aura la garantie d'imprégner une influence positive sur l'enfant. Mais, les mots: « **Pour faire briller les grands sur les petits** », met aussi le doigt sur l'impact d'un tel enseignement sur les adultes eux-mêmes. Les premiers à bénéficier de cet éclairage, ce sont les adultes. L'éducation permet 'de faire briller les grands eux-mêmes, sur les petits, par le fait qu'ils font briller la lumière de la Thora 'sur les petits.

Likouté Sihot

וְנִקְדַּשְׁתִּי בְּתוֹךְ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל (כב.לב)
 « **Je serai sanctifié au sein des enfants d'Israël** »
 Cette Mitsva consiste à être prêt à donner sa vie pour ne pas renier sa foi en Hachem. C'est le « **Kidouch Hachem** ». Comment accomplir cette Mitsva tous les jours ? C'est impossible ! Elle ne se présente pas à tout le monde, et même si elle se présentait, ce n'est qu'une fois dans la vie ! Cependant, il existe un moyen d'accomplir cette grande Mitsva à chaque instant de sa vie, sans trop de difficulté. A chaque fois qu'un homme a du temps de libre, s'il imagine et se représente dans son cœur, un grand feu qui brûle devant lui, et que pour rester fidèle à sa foi, il brise son instinct de vie et accepte de se jeter dans ce feu pour sanctifier le Nom de Hachem. Et bien comme Hachem comptabilise une bonne pensée comme une action de Mitsva, à chaque fois que le Juif va penser à cette scène, elle lui sera comptée comme cette grande Mitsva de Kidouch Hachem. Il est

d'ailleurs recommandé d'avoir aussi cette image à l'esprit, au moment où l'on récite le verset du Chéma Israël dans la prière. Cela permettrait d'accomplir la Mitsva du Chéma avec plus de force.

Noam Elimelekh

« **Parle aux enfants d'Israël et dis-leur les solennités de l'Éternel, que vous devez célébrer comme convocations saintes Les voici, mes solennités** (22. 2)

דְּבַר אֶל בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְאָמַרְתָּ אֲלֵהֶם מוֹעֲדֵי יְהוָה אֲשֶׁר תִּקְרְאוּ אֹתָם
 מִקְרָאֵי קֹדֶשׁ אֵלֶּה הֵם מוֹעֲדֵי (כג.ב)

Dans la paracha Emor, la Torah énumère les fêtes juives: Pessah, Chavouot, Roch Hachana, Yom Kippour et Souccot. Mais la Torah les appelle de façon surprenante: « *Moadei Hashem asher tikreou otam* », les rendez-vous fixés par D. que vous proclamerez. Si ce sont les fêtes de D., pourquoi dépendraient-elles de nous ? Les Sages expliquent une idée profonde: D. fixe le potentiel du temps, mais c'est l'homme qui l'active. À l'époque du Sanhédrin, c'est le tribunal rabbinique qui fixait le calendrier en déclarant le début du mois. Donc: Si le tribunal décidait que c'était Roch Hachana, le ciel suivait Même en cas d'erreur, la fête restait valable. Cela signifie quelque chose de radical: La sainteté du temps dépend de notre action. Une responsabilité spirituelle. On pourrait penser que les fêtes sont des moments 'magiques' qui arrivent automatiquement. La paracha nous dit le contraire: Une fête n'est pas juste une date: C'est une rencontre qui dépend de notre présence Par exemple: Pessah n'est pas seulement la sortie d'Égypte, c'est revivre la liberté. Chavouot n'est pas seulement le don de la Torah, c'est la recevoir à nouveau. Souccot n'est pas seulement des cabanes, c'est ressentir la protection Divine. Un message pour aujourd'hui, même aujourd'hui, sans Sanhédrin, ce message reste puissant: Le judaïsme ne voit pas le temps comme figé. Mais comme une matière vivante que nous façonnons. Chaque fête est une opportunité, mais elle ne devient réelle que si on s'y engage intérieurement

וְכִדְמַתְּכֶם אֶת קְצִיר אֲרָצְכֶם (כג.כב)

« **Lorsque vous récolterez les produits de votre terre** »(23,22)

Ce verset, qui impose à l'agriculteur de renoncer à une partie de sa récolte pour les pauvres, se trouve au milieu du passage qui traite des fêtes, juste après avoir parlé de Pessah et de Shavouot. Quel en est

le lien? (Voir Rachi). En fait, juste avant, la Torah parle de Pessah avec le sacrifice du Omer, et de Chavouot, avec le sacrifice des deux pains. De plus, la Guémara (Roch Achana) enseigne que par le Omer, Hachem bénira les céréales du champ, et par les deux pains, Il bénira les fruits des arbres. D'autre part, nos Sages enseignent que celui qui accomplit la Tsédaka et qui donne de ses biens aux pauvres, recevra la Bénédiction Divine et s'enrichira. Ainsi, l'agriculteur risquerait de se dire que puisque les sacrifices du Omer (à Pessah) et des deux pains (à Chavouot) ont été offerts, Hachem bénira donc ses récoltes, et il n'a donc pas besoin d'en réserver pour les pauvres pour être béni et s'enrichir. C'est pourquoi, la Torah trouve alors bon de lui préciser qu'il ne doit pas penser de la sorte et que malgré tout, il devra accomplir ces dons et réserver de sa récolte pour les pauvres.

Kli Yakar

בַּת דְּבָרֵי בֵּן הָאִשָּׁה הַיִּשְׂרָאֵלִית אֶת הַשֵּׁם וְיִקְלַל... וְשֵׁם אִמּוֹ שְׁלֵמִית
« Le fils de la femme israélite blasphéma le Nom (Divin)... et le nom de sa mère était Chlomit fille de Divri » (24,11)

Rachi explique que la Torah trouve le besoin de préciser le nom de la mère du blasphémateur, pour nous enseigner que parmi tout le peuple, elle fut la seule femme à s'être débauchée. De là, on voit l'éloge du peuple dont toutes les femmes juives (sauf elle) restèrent pures. On peut ajouter que l'éloge du peuple ressort encore davantage du fait que cette femme soit la seule à s'être débauchée, plus que si aucune femme ne s'était pervertie. Car si aucune femme ne s'était débauchée, on aurait pu invoquer pour l'expliquer une raison sociologique ou autre. On aurait pu dire qu'il existe un facteur général qui explique ce fait, mais on n'aurait pas vu la réelle valeur de chaque juive. Cependant l'exception prouve que leur pureté ne venait pas d'une règle transcendante liée à la globalité du peuple, mais de par leurs efforts personnels. Et cela renforce encore bien davantage leur éloge et la grandeur des femmes juives. *Rav Pinkous zatsal*

וְאִישׁ כִּי יִתֵּן מוֹם בְּעֵמִיתוֹ כַּאֲשֶׁר עָשָׂה כֵּן יַעֲשֶׂה לוֹ (כד. יט)
« Un homme qui provoque un défaut chez son prochain, comme il lui a fait, ainsi il lui sera fait » (24, 19)

Ce verset pose la loi du talion : « œil pour œil, dent ». Que la tradition orale éclaire en expliquant qu'il s'agit d'une rémunération financière. Celui qui cause un dommage chez son prochain, devra lui rembourser en valeur monétaire. Mais, le verset précité peut recevoir une explication d'ordre morale. Littéralement, le Texte dit : « **Un homme qui donne un défaut à son prochain** », met en lumière une faille dans son comportement. La Thora révèle : « Comme il lui a fait, ainsi, il lui sera

fait », c'est à dire qu'en réalité, la même faille qu'il a remarqué chez l'autre, cette faille lui sera imputée. C'est que ce défaut révélé, il le porte en fait en lui-même. L'homme ne remarque jamais chez les autres, si ce n'est les défauts qu'il a en lui. Le fait d'avoir révélé ce défaut chez son prochain, devrait donc en fait le mener à une prise de conscience sur sa propre personne, sur ses propres défauts, en vue de chercher à corriger cette faille en lui.. Cela lui sera encore plus profitable.

Amira Yafa

Halakha : L'interdiction de colporter

La parole est une arme invisible. Elle ne laisse ni trace, ni cicatrice visible, et pourtant, elle peut briser des vies, détruire des relations et semer une haine durable. La Torah interdit clairement : « **Tu ne colporteras pas parmi ton peuple** ». Ce n'est pas un simple conseil moral, c'est une loi fondamentale. Colporter, ce n'est pas seulement mentir. C'est répéter. Transmettre. Révéler à quelqu'un ce qu'un autre a dit sur lui — même si c'est vrai. Et souvent, c'est encore pire précisément parce que c'est vrai. Car la vérité, lorsqu'elle est mal utilisée, devient une arme plus tranchante que le mensonge. Une phrase suffit : Tu sais ce qu'il a dit sur toi ? Et tout bascule.

Hafets Haim abrégé

Dicton : La Emouna c'est le pont entre l'angoisse et la paix.
Dicton Hassidique

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה : יוסף דוד בן ליאל, ברוך יואל שמעון ישראל בן פנינה, ראובן ישי בן מרצדס, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, פטריק יהודה בן גלדיס קאמונה, אברהם רפאל בן רבקה, מאיר חיים בן גבי זווירה, ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, מרים בת עזיזא, דוד בן מרים, יעל בת כמנונה, ישראל יצחק בן ציפורה, עמנואל בן סוזן איזזה. **שלום בית :** גיולה חיה בת סופי לבנה ואילן יהודה יצחק בן סנדרה סולאנג. **זיווג הגון :** שרה סוזן אנדרה בת דומיניק רינה, יוני מאיר משה בן אסתר, אילן אלי אהרן בן אסתר, קלוואי אורה בת סופי לבנה, לולה לאה בת סופי לבנה, לאה בת רבקה, אלודי רחל מלכה בת חשמה, יוסף גבריאל בן רבקה. **הצלחה רבה בכל :** נאור דוד בן יעל דינה, ליטל בת יעל דינה, לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'יזל לאוני. **לעילוי נשמת :** קלוד שלמה בן ז'רמן רבקה, ראובן בן חנינה, ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלה, גיא יונה בן לאה, יוסף בן מייכה. מורים משה בן מרי מרים. אליהו בן מרים, ניסים חי הוברט בן ג'ולי, דוד בן מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה. אפרת רחל בת אסטרייה כוכבה, אברהם בן אליעזר, מלכה אנרייט מרוזקה, אנדרה סעיד בן פורטונה מסעודה, קרול מזל אדסה בת גבי ז'רגונה, אברהם בן אסתר, ראובן בן איזא, יהודה יוסף בן רחל.

